



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (Acat-Burundi)

DECLARATION DE L'ACAT-BURUNDI SUITE A L'ATTAQUE DE GATUMBA

ACAT-Burundi a été indignée par la mort de 20 citoyens burundais dans une attaque armée contre un poste frontière de la République Démocratique du Congo (RDC) revendiquée par le mouvement RED-Tabara¹ dans une localité de Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi en date du 22 décembre 2023.

ACAT-Burundi constate que le Gouvernement du Burundi et le mouvement RED-Tabara se jettent la responsabilité de la mort de la population civile sur les réseaux sociaux et dans les médias.

En attendant que des enquêtes indépendantes, transparentes et crédibles soient menées sur ces crimes, ACAT-Burundi condamne sans ambages ces actes commis en violation des principes des droits humains en général et du droit international humanitaire en particulier.

ACAT-Burundi, rappelle aux belligérants que les quatre Conventions de Genève, pierres angulaires du droit international humanitaire établissent « ***que ceux qui ne participent pas ou ne participent plus directement aux hostilités – les blessés, les malades, les prisonniers de guerre et les civils, y compris les civils vivant sous occupation – doivent être protégés, et leur vie et leur dignité préservées sans aucune distinction de caractère défavorable.*** »¹

ACAT-Burundi considère également que rien ne pourrait justifier le recours à la violence comme mode de revendication politique et invite toutes les parties en conflit à renouer avec le dialogue.

C'est pour toutes ces raisons qu'ACAT-Burundi recommande :

Au Gouvernement :

- De garantir la protection de la population dans toute sa diversité politique et ethnique dans le respect des droits de l'homme garantis par des textes internationaux ratifiés par l'Etat du Burundi et du droit international humanitaire ;
- Mener une enquête indépendante sur ce massacre et au besoin de mettre sur pied une commission indépendante d'enquête composées de personnalités fiables pour mettre la lumière sur les faits ;
- D'élargir l'espace démocratique en privilégiant un dialogue sincère et constructif avec toutes les parties sur toutes les questions d'intérêt national.

¹ Résistance pour un État de Droit au Burundi



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (Acat-Burundi)

A la Communauté internationale :

- De suivre de près l'évolution de la situation préoccupante au Burundi à l'approche des élections législatives et présidentielles en 2025 et 2027 ;
- D'amener les parties au conflit à privilégier le dialogue et le rétablissement de l'Accord d'Arusha signé en Août 2000 et qui avait rétabli la paix et la stabilité jusqu'en 2015.

Fait le 27 décembre 2023

Pour ACAT-Burundi

Maître Armel NIYONGERE

Président

